TINQUEUX VILLE

ARRETE DU MAIRE
NUMERO 2025-140

Le Maire de Tinqueux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2211.1 et L2213.1,

Vu la demande présentée par l'entreprise Bec Construction Champagne concernant des travaux de construction d'un immeuble 25 av Gabriel Péri à Tinqueux,

Considérant qu'il y a lieu, pour permettre le bon déroulement des travaux, de réglementer temporairement la circulation et le stationnement dans ce secteur,

ARRETE

ARTICLE 1 : Du 28 avril au 31 octobre 2025, l'entreprise Bec Construction Champagne est autorisée à empiéter sur les trottoirs et la voirie à hauteur du n° 25 de l'avenue Gabriel Péri à Tinqueux pour les besoins de la construction de l'immeuble. Le stationnement sera interdit à hauteur des travaux. La chaussée sera rétrécie et la circulation alternée. La vitesse dans ce secteur sera limitée à 30 km/h. Le cheminement des piétons sera dévié et leur sécurité devra être assurée. L'accessibilité des secours et des services est maintenue.

ARTICLE 2 : Cette réglementation sera matérialisée, conformément aux arrêtés interministériels, par des panneaux réglementaires qui seront implantés aux endroits susvisés.

ARTICLE 3 : L'entreprise Bec Construction Champagne sera responsable, de jour comme de nuit, de la pose et du maintien en bon état de la signalisation.

ARTICLE 4 : Toutes infractions au présent arrêté seront constatées au moyen de procès-verbaux dressés par tout agent de l'autorité ayant qualité à cet effet et réprimées conformément aux lois et règlements en vigueur. Notamment tout véhicule constaté en stationnement irrégulier, abusif, gênant ou dangereux sur voie publique, pourra être mis en fourrière.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

Monsieur le Commissaire Central de Police de Reims,
Monsieur le Commandant des Sapeurs Pompiers de Reims,
Messieurs les Agents de la Police Municipale,
L'entreprise SUEZ pour le ramassage des déchets ménagers,
L'entreprise Bec Construction Champagne.

Fait à Tinqueux le 18 avril 2025.

Le Maire,

VILLE DE TINQUEUX (Marne)

Jean-Pierre FORTUNÉ